

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Ce séjour linguistique s'adresse prioritairement aux participants de 50 ans et plus qui veulent joindre l'utile à l'agréable : suivre des cours d'espagnol engageants et participer à des activités de découverte culturelle.

C'est la formule à privilégier lorsqu'on veut prendre le temps de profiter pleinement de son immersion en Espagne, avec d'autres participants internationaux adultes.

LE CENTRE DE COURS

Malaga

Située en plein coeur du centre historique de Malaga, proche de la cathédrale et à seulement 15 minutes à pied de la plage, notre école d'espagnol est une Boutique School, c'est à dire une structure à taille humaine.

Elle dispose de salles de classe lumineuses, d'un espace lounge pour se détendre et socialiser avec les autres participants.

L'école est membre de l'association IALC et accréditée par l'Instituto Cervantes.

LES COURS

- Niveau requis : A2

Le programme prévoit chaque semaine :

- 20 cours de 50 minutes, le matin, soit 16h40 d'enseignement,
- dans des classes de 10 participants en moyenne (12 maximum),
- des groupes de niveau homogène après passage d'un test de positionnement,
- avec des professeurs natifs et diplômés pour enseigner leur langue maternelle

Si les professeurs veillent à consolider les connaissances linguistiques de leurs élèves, ils privilégient une approche communicative qui met en avant l'expression orale.

Les activités et les supports de cours visent enfin à apporter un éclairage sur la culture nationale et locale. Les sujets sont engageants, adaptés à la tranche d'âge des participants.

LES ACTIVITÉS

Le programme inclut 3 activités par semaine. Un planning complet est remis aux participants à leur arrivée et peut comprendre :

- la visite d'un marché local,
- la visite d'un musée,
- un déjeuner de bienvenue ou un dîner thématique,
- un cours de cuisine ou un cours de danse,
- un spectacle (théâtre, concert ou danse...)
- ...

Le weekend, l'école propose par ailleurs une excursion payante.

L'HÉBERGEMENT



Hébergement en appartement partagé

À partir de **325 € par semaine** (selon les dates de votre séjour)

1. Chambre individuelle
2. Chambre twin/double disponible pour 2 étudiants voyageant ensemble
3. Salle de bain privée
4. Sans repas : accès à la cuisine commune
5. Distance entre la résidence et l'école, de 20 à 40 minutes en transport en commun
6. Une caution de 50€ est demandée à votre arrivée



Hébergement chez l'habitant

À partir de **345 € par semaine** (selon les dates de votre séjour)

1. Chambre individuelle
2. Option chambre double disponible pour deux 2 étudiants voyageant ensemble
3. Salle de bain partagée
4. Demi-pension : petit-déjeuner et dîner
5. Distance entre la famille et l'école de 20 à 40 minutes en transport en commun
6. Du dimanche après-midi au samedi matin

LE VOYAGE

Les cours ont lieu du lundi au vendredi mais votre hébergement est réservé du dimanche après-midi au samedi matin.

Un service d'accueil-transfert est proposé par l'école : ce service est obligatoire pour les 16-17 ans et optionnel pour les 18+.

LES FORMALITÉS



Pour les participants de l'Union Européenne :

Pour les participants de nationalité française :

Passeport ou carte d'identité en cours de validité

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 3 à 4 documents sont obligatoires

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenue dans votre Espace Perso sur le site ASL, complété et signé par le Responsable Légal habilité, imprimé, et remis au mineur voyageant.

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
2 semaines 16h40 de cours + activités et visites chaque semaine	voyage individuel	750,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques

Je m'occupe de réserver mon propre hébergement.

A partir de 18 ans

Hébergement en appartement partagé

Sans repas

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

Prix
inclus
325 € / sem.

A partir de 16 ans

Hébergement chez l'habitant

Demi-pension

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

345 € / sem.

A partir de 16 ans

Hébergement chez l'habitant

Demi-pension

Chambre individuelle / Salle de Bains privée

395 € / sem.

Personnalisation du séjour

Caractéristiques

Accueil-transfert

Régime alimentaire spécifique

Prix
130,00 €
à partir de
50,00 € / sem.
à partir de
70,00 €

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC) —
Indemnité limitée à 6 000,00 €

LE CENTRE EN PHOTOS

